

Le JOURNAL

SÈVRE & LOIRE

UN TERRITOIRE VIVANT & SURPRENANT



MANDAT 2020-2026

LA

DYNAMIQUE,

C'EST VOUS !



48 191 HABITANTS



1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AU SERVICE DE SES 11 COMMUNES



44 ÉLUS COMMUNAUTAIRES



10 VICE-PRÉSIDENTS

Octobre-Novembre
Décembre 2020

SOMMAIRE

P.2
NOUVEAU MANDAT 2020-2026 : ///

P.4
COMMENT FONCTIONNE
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES ? ///

P.5
C'EST QUOI
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES ? ///

P.6
SAVEZ-VOUS VRAIMENT,
QUI FAIT QUOI À LA CC SL
ET DANS VOTRE COMMUNE ?

NOUVEAU MANDAT 2020-2026 : SUIVEZ LE MOUVEMENT !

Dans un contexte particulier, les 15 mars et 28 juin 2020, vous avez élu vos conseillers communautaires parmi les conseillers municipaux de votre commune.

Depuis le 6 juillet 2020, Christelle Braud, Maire de Divatte-sur-Loire, est la nouvelle Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire.
La nouvelle instance intercommunale 2020-2026 est à l'action !

La nouvelle équipe du bureau communautaire



Pour en savoir +
Retrouvez les interviews des élus

Un territoire vivant & surprenant

Une nouvelle feuille de route communautaire sera élaborée avec l'ensemble des élus, pour porter une vision commune et partagée pour le territoire Sèvre & Loire. Ce travail collaboratif permettra de dessiner les ambitions politiques et de programmer sur 6 ans, les projets du mandat 2020-2026.

Sèvre & Loire souhaite rendre son institution plus humaine et plus proche de vous. Notre volonté : être dans une dynamique positive avec vous et pour vous.

Le JOURNAL SÈVRE & LOIRE

vous donne rendez-vous tous les trimestres dans votre boîte aux lettres ! Bonne lecture !

Également disponible en version e-mag

INTERVIEW

Le mot de la Présidente

VOUS AVEZ ÉTÉ ÉLUE LE 6 JUILLET DERNIER, PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE. QUELLE SERA VOTRE PRIORITÉ POUR CE NOUVEAU MANDAT ?

Afin de poursuivre l'action communautaire, il me semble important de finaliser les dossiers en cours. Ils ne doivent pas s'arrêter avec le mandat précédent. Nous nous devons de les concrétiser au cours de ce nouveau mandat 2020-2026. C'est aussi le mandat de consolidation de la CC Sèvre & Loire, permettant ainsi d'asseoir son fonctionnement et de stabiliser ses compétences, après plusieurs années de changement et de réorganisation.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) est le dossier majeur. Un premier travail a été mené depuis 2018. Il a permis d'aboutir à un document d'intention partagé par les 11 communes du territoire. Un pacte de gouvernance a également été élaboré, il permet de garantir les règles de fonctionnement et de décision entre la communauté de communes et ses 11 communes. La prochaine étape est d'établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), en tant que **projet de territoire partagé**, pour construire le territoire Sèvre & Loire pour les 15 années à venir. **C'est un document phare, d'où pourront décliner les orientations en matière de développement économique, d'urbanisme, de mobilités, de développement durable avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)...** D'autres sujets sont importants pour renforcer le service à l'habitant. On peut citer ainsi, le **rapprochement des écoles de musique** en une seule structure intercommunale, permettant de poursuivre un service de qualité d'apprentissage et de pratique musicale auprès des jeunes et des moins jeunes.

La Communauté de communes Sèvre & Loire investit, de façon importante sur les piscines de son territoire, pour les mettre à niveau et ainsi apporter plus de confort aux baigneurs. Les travaux de l'équipement aquatique Naïadolis, situé à Vallet, sont maintenant achevés. La réflexion quant aux travaux à mener sur celui de Divaquatic, situé au Loroux-Bottreau, est à poursuivre pour un projet durable à coût raisonnable, répondant aux besoins du territoire.

2

Y A-T-IL UN SUJET SUR LEQUEL VOUS SOUHAITEZ INNOVER DURANT CE MANDAT ?

Je souhaite que la Communauté de communes Sèvre & Loire et ses 11 communes puissent travailler à l'établissement d'un **pacte fiscal et financier**, afin de consolider la solidarité entre les communes et l'intercommunalité, et de se donner les moyens de travailler dans le même sens pour le territoire.

3

QUELS SONT LES ATOUTS DU TERRITOIRE SÈVRE & LOIRE ?

Ce territoire est dynamique, jeune et fourmillé de projets ! D'abord, il est assez homogène et c'est une chance pour nos habitants ! Notre territoire est plutôt concentré, c'est manifestement un atout. Nos communes se ressemblent mais elles disposent de spécificités qui leur sont propres. C'est une vraie richesse ! Nous pouvons être fiers de vivre sur un si beau territoire. Ses paysages riches et variés, lui permettent, d'offrir un cadre de vie très agréable.

Il dispose d'un tissu économique très diversifié, faisant preuve de belles initiatives, et d'une envie de travailler ensemble.

La taille de ce territoire permet aussi de rester dans une configuration humaine, proche de la population, tout en se permettant de travailler sur une stratégie de promotion et de développement.

RETROUVEZ L'INTERVIEW VIDÉO...

...de Christelle Braud, Présidente, sur le site interco de la CC Sèvre & Loire ou sur <https://bit.ly/2Cps8Kk>

PORTRAIT DE LA PRÉSIDENTE

Maire de Divatte-sur-Loire, **Christelle BRAUD** est aussi, depuis le 6 juillet dernier, le chef d'orchestre de la Communauté de communes Sèvre & Loire pour les 6 prochaines années. Habitante des bords de Loire depuis 33 ans, investie pour le territoire depuis 25 ans, elle souhaite s'engager pour poursuivre la construction de l'intercommunalité sur la base d'un projet de territoire, en travaillant en concertation rapprochée avec les Vice-Présidents, les membres du bureau communautaire et avec les 11 communes du territoire, pour les habitants et les entreprises.

La dynamique c'est vous !

4

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE EST COMPOSÉ DE 10 VICE-PRÉSIDENTS ET DES MAIRES DU TERRITOIRE, COMMENT IMAGINEZ-VOUS TRAVAILLER ENSEMBLE ?

Le bureau communautaire est l'instance d'échanges et de suivi de l'action communautaire. Je souhaite travailler en confiance, en **concertation et en proximité** avec les Vice-Présidents, qui ont chacun la responsabilité d'une ou plusieurs thématiques, et les membres du bureau. Nous allons poursuivre nos réunions hebdomadaires pour traiter de tous les sujets communautaires.

Des rendez-vous avec chaque Vice-Président seront programmés plusieurs fois par an pour approfondir les réflexions sur les dossiers thématiques importants, et partager les enjeux et les orientations.

Plus globalement, une feuille de route va être définie, elle sera coconstruite avec la contribution des commissions communautaires, et partagée avec les 11 communes de la CC SL.

Je souhaite que la nouvelle équipe communautaire puisse travailler en cohésion et en collaboration, pour un territoire dynamique et agréable à vivre pour ses habitants et ses entreprises, et pour un territoire attractif et reconnu à l'extérieur

COMMENT EST ÉLUE

la Présidente de la communauté de communes ?

La Présidente, comme l'ensemble des Vice-Présidents et des Membres du bureau communautaire, est élue par le Conseil communautaire. La durée de leur mandat est de 6 ans, comme pour le Maire, les Adjointes et les Conseillers municipaux.

COMMENT FONCTIONNE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Le fonctionnement de votre communauté de communes est semblable à celui de votre commune.

- ✓ En lieu et place du Maire, il y a **la Présidente**
- ✓ En lieu et place des Adjoints au maire, Membres au bureau municipal, il y a les **Vice-Présidents, Membres du bureau communautaire**
- ✓ En lieu et place du conseil municipal, il y a le **conseil communautaire**, composé des élus communautaires, représentant toutes les communes.



Le chateau de la Berrière à Divatte-sur-Loire.
Le marais de Goulaine, classé Natura 2000 est une zone préservée entre Saint-Julien-de-Concelles, Le Loroux-Bottereau, La Chapelle-Heulin et Haute-Goulaine.

L'ORGANISATION & LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026

> Le conseil communautaire

- est composé de 44 conseillers communautaires
- élit le Président de la communauté de communes
- désigne le bureau communautaire
- désigne les commissions thématiques composées d'élus communautaires et parfois d'élus municipaux

Combien d'élus représentent ma commune dans l'intercommunalité ?

- 8 pour Vallet
- 7 pour Le Loroux-Bottereau
- 6 pour Saint-Julien-de-Concelles
- 6 pour Divatte-sur-Loire
- 3 pour La Chapelle-Heulin
- 3 pour Le Landreau
- 3 pour Le Pallet
- 3 pour Mouzillon
- 2 pour La Regrippière
- 2 pour La Remaudière
- 1 pour La Boissière-du-Doré

Le conseil communautaire "Sèvre & Loire",

c'est l'organe où toutes les décisions concernant votre vie quotidienne sont débattues et actées, par des élus, afin de réaliser les projets de demain !

> Le bureau communautaire

- La Présidente + 10 Vice-Présidents + 3 membres, soit 14 élus sont à l'action.
- donne les orientations issues des propositions des commissions thématiques
- prépare le conseil communautaire
- décide de certains dossiers par délégation du conseil communautaire.

> Vice-Présidents et Vice-Présidentes

Chacun d'entre-eux pilote et anime une ou plusieurs commissions thématiques intercommunales en lien avec les communes sur des sujets comme l'enfance, la solidarité, les bibliothèques, les piscines, le développement économique, l'urbanisme...

> La Présidente

- est élue par les conseillers communautaires,
- est l'organe exécutif de la communauté de communes,
- coordonne l'action communautaire et les décisions du conseil et du bureau,
- anime le bureau communautaire,
- met à l'action les collaborateurs,
- initie les améliorations et encourage les innovations.

C'EST QUOI ...

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

La Communauté de communes Sèvre & Loire regroupe 11 communes : Divatte-sur-Loire, La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Mouzillon, Saint-Julien-de-Concelles, Vallet.

Elle associe les communes en vue d'élaborer un projet commun pour le territoire, ses habitants, ses entreprises, et l'ensemble de ses acteurs. Elle exerce, en lieu et place des communes, des compétences que les communes lui transfèrent. C'est un espace d'échanges, de concertation et de construction de projets pour l'avenir et le développement du territoire.

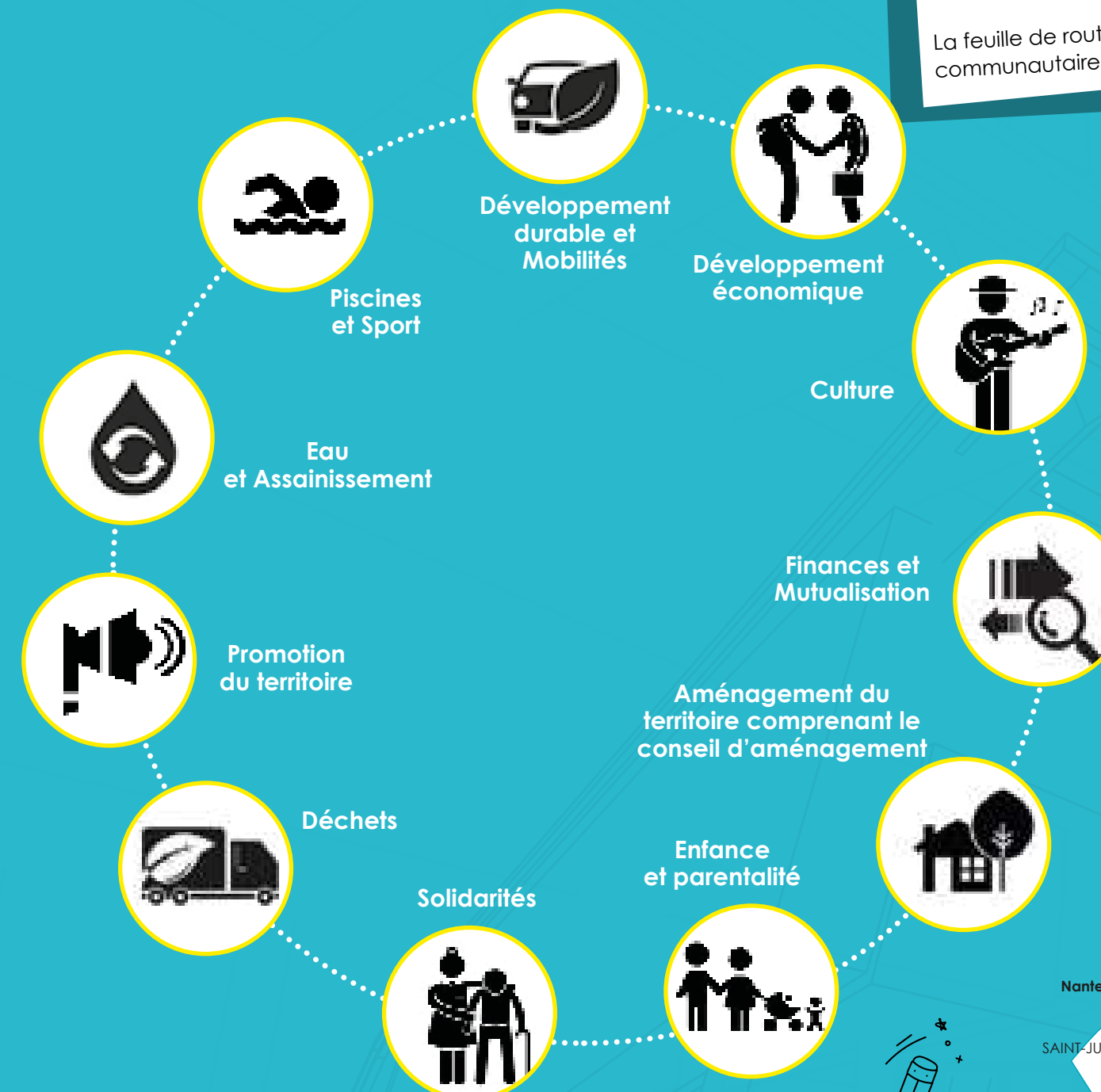
UNE COMMISSION ?

Chaque commission a un rôle crucial dans le fonctionnement intercommunal. En effet, c'est en leur sein que s'élabore l'essentiel des propositions pour les orientations du projet politique pour le territoire Sèvre & Loire.

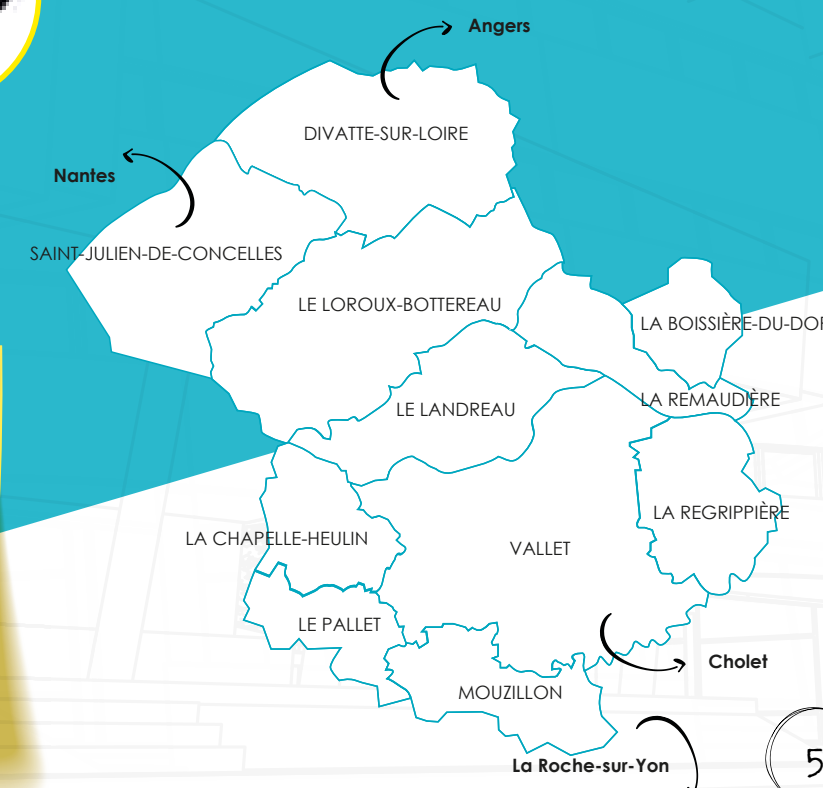
Pilotée par un(e) Vice-Président(e), accompagnée par les techniciens et collaborateurs de la CC SL, chaque commission va bâtir des propositions pour les nouvelles orientations du mandat. La commission est un espace d'échanges, de réflexions et de construction des projets. Elle est aussi chargée de suivre les actions mises en place par la communauté de communes.

La feuille de route finalisée sera approuvée par le Conseil communautaire.

Présentation des 11 commissions thématiques communautaires



UN TERRITOIRE VIVANT & SURPRENANT



LEXIQUE

× La Communauté de communes Sèvre & Loire peut être appelée la CC Sèvre & Loire ou encore la CC SL. Elle est aussi appelée la communauté de communes, l'intercommunalité dit l'interco.

× ECPI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

SAVEZ-VOUS VRAIMENT, QUI FAIT QUOI À LA CCSL ET DANS VOTRE COMMUNE ?

Comme on le dit souvent, seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

En Sèvre & Loire, élus et agents communautaires travaillent ensemble et unissent leurs compétences dans des domaines d'expertises très variés. Chaque jour, ils œuvrent pour répondre à tous vos besoins.

Les élus locaux représentent les citoyens des différentes collectivités territoriales (communes et intercommunalité). Ils sont élus dans le but d'agir pour l'intérêt local. Ils sont membres des organes délibérants de ces collectivités et sont les garants de ce qui se passe sur l'ensemble du territoire et dans leur commune.

> La commune reste le "service de proximité" des habitants.

Les communes se rassemblent au sein d'intercommunalités, pour mutualiser les moyens financiers, humains et élargir l'accès des habitants à des équipements structurants, comme les piscines, les déchèteries... afin de gagner en efficacité et d'optimiser les coûts, sans perdre en proximité.

Pour en savoir +

Consultez l'un de nos sites internet, www.cc-sevreloire.fr vous y trouverez la réponse à votre question ou appelez-nous au 02 51 71 92 12.

POUR NOUS CONTACTER

www.cc-sevreloire.fr
contact@cc-sevreloire.fr

Espace Sèvre - Siège intercommunal

1 place Charles de Gaulle
44330 Vallet
02 51 71 92 12

Espace Loire

ZA de la Sensive
84 rue Jean Monnet
44450 Divatte-sur-Loire
02 51 71 92 12

Centre Technique communautaire

ZA de la Sensive
44450 Divatte-sur-Loire
02 51 71 75 71

Silence, ça tourne !

Grâce à ce journal et à ce film vous deviendrez incollable sur votre communauté de communes. Un doute, une question : appelez-nous au 02 51 71 92 12.

Retrouvez ce film
ici : bit.ly/2Cps8Kk

À présent êtes-vous devenu(e) incollable sur la Communauté de communes Sèvre & Loire ?

Pour en savoir +

Dans les prochains numéros de ce journal, un zoom sur chaque compétence vous sera proposé. Alors surveillez votre boîte aux lettres !

Étape par étape

du 25 mai au 28 mai 2020

Installation des conseils municipaux des communes de Divatte-sur-Loire, La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottreau, Le Pallet, Mouzillon, Saint-Julien-de-Concelles et Vallet.

28 juin 2020

2^e tour des élections municipales pour la commune du Loroux-Bottreau.

6 juillet 2020

Élection de la Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire BRAUD Christelle.

Mi-septembre

Mise en place des commissions thématiques.

15 mars 2020

1^{er} tour des élections municipales. 10 communes sur 11 ont choisi leurs élus.

du 25 mai au 28 mai 2020

Les listes des 10 communes ont désigné leur Maire.

6 juillet 2020

Installation des conseils municipaux pour 10 communes et élection du Maire.

09 septembre 2020

Conseil communautaire avec désignation des élus au sein dans chaque commission communautaire.

ACTUALITÉ

Un p'tit plongeon ?!

Après 8 mois de fermeture, la piscine Naiadolis à Vallet réouvre ses portes. Depuis le 22 juin, les activités et les horaires reviennent à la normale pour la piscine Divaquatic au Loroux-Bottreau.

MON INTERCO & MA COMMUNE

Les équipes municipales et intercommunales au cœur du dispositif, agissent en complémentarité les unes avec les autres

Que vous soyez une famille, une personne âgée, un entrepreneur du territoire, un enfant ou un tout nouvel habitant qui vient d'emménager sur le territoire, vous serez forcément amené à solliciter, à un moment donné, l'un des services de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

Les services de la Communauté de communes Sèvre & Loire vous accueillent sur trois sites principaux, un à Vallet et deux à Divatte-sur-Loire. Aussi, il existe de nombreux services comme les bibliothèques, les déchèteries, les antennes de relais assistants maternels, les piscines, l'urbanisme... qui sont des services à la population répartis sur le territoire.

Quels sont nos services intercommunaux ?

L'intercommunalité développe des services d'ingénierie et d'expertise, en fonction des missions qui lui sont confiées par les communes, comme l'informatique et les réseaux, l'eau & l'assainissement, la mobilité, le développement économique.

LES SERVICES INTERCOMMUNAUX

- × Développement durable
- × Développement économique & emploi
- × Eau & assainissement
- × Enfance & Parentalité
- × Etudes & aménagement
- × Etudes & patrimoine
- × Fauchage et balayage
- × Gens du voyage
- × Gestion des déchets & déchèteries
- × Habitat
- × Piscines & Sports
- × Planification : PLU communaux et PLU intercommunal
- × Politiques sociales et solidaires dont Service de Soins Infirmiers À Domicile et Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- × Pratiques musicales
- × Projet culturel de Territoire
- × Promotion du territoire
- × Protection des données
- × Réseau des bibliothèques
- × Service d'Information Géographique & Aménagement de l'espace
- × Transports Scolaires et Mobilités
- × Urbanisme
- × Relais d'assistants maternels

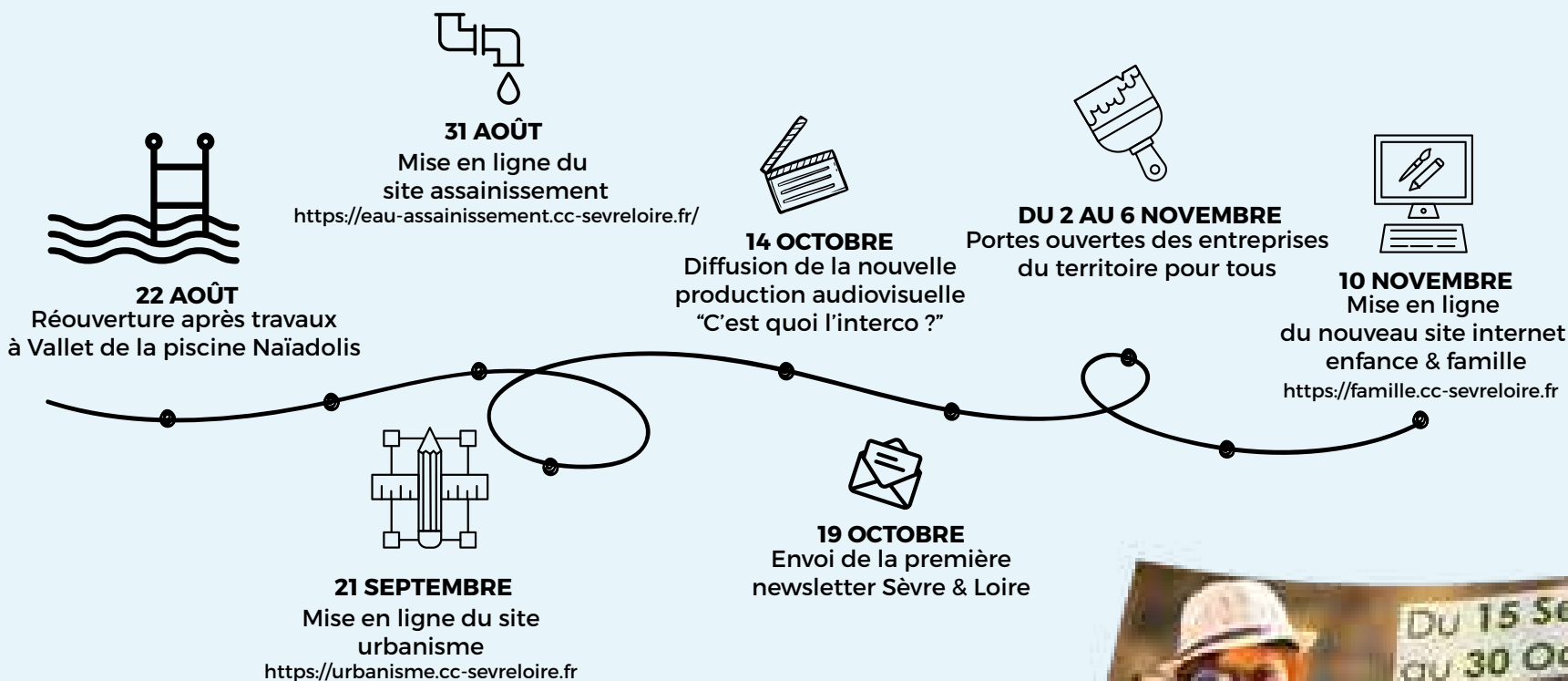
Et dans ma commune ?

La commune répond à vos demandes quotidiennes et intervient dans les domaines de compétences suivants :

LES SERVICES DE MA COMMUNE

- × État civil, Papers d'identité, mariages...
- × Cimetières
- × Vie scolaire et extra-scolaire (écoles maternelles et élémentaires publiques, centre de loisirs...)
- × Réception des permis de construire
- × Police municipale
- × Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- × Voirie
- × Animation locale (sport, culture, associations...)

Bougez et vivez les intensités en Sèvre & Loire



SONDAGE

Que pensez-vous de notre nouveau journal Sèvre & Loire ?

> Lien : bit.ly/2R70wNy

NEWSLETTER

Abonnez-vous à la newsletter de la Communauté de communes Sèvre & Loire

> Lien : bit.ly/3h5G4Hr

POUR CONNAÎTRE LES LOTS À GAGNER ET COMMENT PARTICIPER

visiter ce lien
bit.ly/3hgO8Wc



Consultez nos **sites internet** et abonnez-vous à nos **réseaux sociaux**.



Le **JOURNAL SÈVRE & LOIRE**

#NUMÉRO SPÉCIAL GOUVERNANCE - Octobre 2020

Rédaction - Service communication

Directrice de la publication - Christelle Braud

Conception - Médiapilote Cholet

Tirage 23 000 ex - Impression La Contemporaine

Retrouvez tous nos journaux sur interco.cc-sevreloire.fr